L'« imam de l'Occident »

Un prédicateur du jihad né et formé au droit aux États-Unis, dont l'audience est occidentale - et que les libertés occidentales protègent.

Document examiné : Sergio Altuna Galán & David Zimmermann, *Legitimizing Jihad: Ahmad Musa Jibril at the Boundaries of Law and Radicalism*, Program on Extremism, George Washington University, Washington, octobre 2025, env. 43 p. (en anglais).

Élaboré avec l'assistance de l'IA, sous la direction scientifique et la validation de : Dr. Florence Bergeaud-Blackler (CNRS / CERIF) · cerif.eu

Points-clés

PRODUIT DE L'OCCIDENT | FORMÉ AU DROIT AMÉRICAIN | AUDIENCE OCCIDENTALE | LÉGITIME LE JIHAD

- **Un prédicateur du jihad, produit de l'Occident.** Ahmad Musa Jibril est né aux États-Unis. Il y a été formé au droit. Ses partisans l'appellent « l'imam de l'Occident ». Le rapport le tient pour l'un des prédicateurs extrémistes les plus influents opérant en Occident.
- **Une influence tournée vers l'Occident.** Son audience est occidentale. Dès 2014, un centre de recherche britannique (l'ICSR) l'identifie comme l'une des voix anglophones les plus suivies par les Occidentaux partis combattre en Syrie. Des auteurs d'attentats en Occident l'ont écouté, dont l'un des assaillants de London Bridge (2017).
- **Le paradoxe : les libertés occidentales le protègent.** Juriste formé aux États-Unis, Jibril pousse sa rhétorique jusqu'à la limite du Premier Amendement, sans franchir le seuil de l'incitation punissable. Les protections constitutionnelles lui servent, selon le rapport, « de bouclier et d'épée ».
- **Un discours qui légitime le jihad sans jamais l'ordonner.** Jibril érige le jihad armé et le martyre en obligation religieuse. Il ajoute la souveraineté législative de Dieu : la démocratie devient de la mécréance. Il déshumanise les « déviants » — dirigeants musulmans, chiites.
- **Une contre-société à bâtir en Occident.** Jibril prescrit l'isolement (la doctrine d'« alliance et désaveu »), le retrait de l'école, la soumission des femmes. Il fait de l'Amérique un « ennemi divin » : voter est de la mécréance, servir dans l'armée américaine est une trahison.
- **Une diffusion décentralisée.** Depuis sa prison, puis sa libération, ses comptes sont « gérés par ses étudiants » (TikTok, X, Telegram…) et traduits en plusieurs langues, dont le français. Cette diffusion, note le rapport, « l'isole de toute responsabilité directe ».

Présentation

Ce rapport est publié en octobre 2025 par le **Program on Extremism** de l'université George Washington (Washington), un centre de recherche de référence sur l'extrémisme. Les auteurs sont **Sergio Altuna Galán** — déjà co-auteur d'une étude dont le CERIF a rendu compte (note de lecture n° 2026/16) — et David Zimmermann. L'objet est un homme : **Ahmad Musa Jibril**, prédicateur salafiste américain.

La thèse est occidentale de bout en bout. Jibril n'est pas une importation du Moyen-Orient. C'est un produit de l'Occident : né aux États-Unis, formé au droit américain, et installé au Michigan. Le rapport montre comment cet homme légitime le jihad **depuis l'intérieur de l'Occident**, comment il touche des audiences occidentales, et comment les libertés occidentales le protègent. Pour cela, les auteurs croisent trois plans : sa biographie, sa présence numérique et l'analyse de son discours. Précision importante : Jibril n'a jamais été poursuivi pour terrorisme.

Le schéma ci-dessous résume ce raisonnement : ce que Jibril *est* (un produit de l'Occident), ce qu'il *prêche* (un discours qui légitime le jihad), qui il *touche* (des audiences occidentales), et comment il reste *protégé* (le paradoxe occidental).

Lecture de haut en bas : ce que Jibril est (identité) → ce qu'il prêche (discours) → qui il touche (influence) → comment il reste protégé (paradoxe). Synthèse CERIF.

I. Un produit de l'Occident : biographie et formation

Ahmad Musa Jibril est né en 1971 à Dearborn, dans la banlieue de Detroit (Michigan), dans une famille d'origine palestinienne. Enfant, Jibril suit son père en Arabie saoudite, à l'Université islamique de Médine. À Médine, Jibril mémorise le Coran, puis l'essentiel de la tradition prophétique (les grands recueils de hadiths).

Le rapport insiste sur la qualité de ses maîtres. Jibril étudie auprès de plusieurs des plus grandes figures du salafisme du XX^{e} siècle : Ibn Baz (grand mufti d'Arabie saoudite), al-Albani, al-Uthaymin. Jibril fréquente aussi un maître bien plus radical : **Hammud al-Uqla al-Shuaybi**, décrit comme « l'un des idéologues salafistes-jihadistes les plus notoires » du pays — al-Shuaybi a loué les attentats du 11-Septembre et fut le mentor d'idéologues jihadistes.

Puis vient l'élément décisif pour la suite. De retour aux États-Unis, Jibril obtient un **diplôme de droit** (un Master en droit) à l'Université du Michigan. C'est cette double formation — savoir religieux salafiste et maîtrise du droit américain — qui fera de Jibril un cas si particulier.

II. Le parcours judiciaire américain

Le rapport retrace un parcours judiciaire entièrement américain. Un premier épisode remonte à **novembre 1995**. Après un attentat à la voiture piégée à Riyad (six morts, dont quatre Américains), un fax glorifiant l'attaque est envoyé à CNN depuis la ligne téléphonique de Jibril. Faute de preuve, Jibril n'est pas poursuivi. Mais ce fax place Jibril « sur le radar » du FBI (la police fédérale américaine).

Les poursuites viennent d'ailleurs. En **2003-2005**, Jibril et son père sont jugés pour une vaste affaire de **fraude** — blanchiment, fraudes bancaire et électronique, fausse déclaration fiscale, détention d'armes par un repris de justice. Les chefs d'accusation ne sont pas liés au terrorisme. Jibril est condamné pour **42 chefs**, puis de nouveau pour tentative de corruption d'une jurée. La peine, prononcée fin 2005 : **70 mois de prison** et trois ans de mise à l'épreuve, avec confiscation de biens.

Deux points comptent pour la suite. D'abord, la démonstration de son idéologie extrémiste permet au juge de **restreindre son accès à Internet**. Ensuite, à sa libération en **2012**, Jibril reprend « presque immédiatement » ses activités en ligne — au point de violer sa mise à l'épreuve en 2014 et d'être surveillé jusqu'en 2015. Jibril plaide alors auprès du juge : « je ne suis pas un terroriste ».

III. L'influence sur l'Occident : la bascule numérique

C'est en ligne que Jibril acquiert son audience occidentale. Le rapport en retrace les étapes. À la fin des années 1990, Jibril ouvre un premier site, *alSalafyoon.com*, décrit comme une « bibliothèque de sermons fanatiquement anti-américains », hébergeant des contenus de Ben Laden et d'Abdullah Azzam. Puis viennent les réseaux sociaux, à partir de 2011.

L'audience est occidentale, et le rapport le documente. Dès **2014**, un centre de recherche britannique — l'**ICSR** (International Centre for the Study of Radicalisation) — identifie Jibril comme l'une des principales autorités anglophones suivies par les Occidentaux partis combattre en Syrie. À l'époque, les comptes de Jibril réunissent plus de 145 000 mentions « j'aime » et 32 000 abonnés. Depuis 2021, un réseau de comptes « gérés par ses étudiants » relaie son message sur TikTok, X, Instagram, Telegram et YouTube, sous forme de « pilules » virales, traduites en plusieurs langues — dont le français.

Surtout, le rapport relie Jibril à des **filières jihadistes en Occident**. Plusieurs personnes condamnées pour terrorisme l'écoutaient : Mohamed Elshinawy (soutien à l'État islamique), décrit par un agent du FBI comme « un cheikh salafiste et un soutien de l'EI, du Michigan » ; et surtout Khuram Butt, l'un des trois assaillants de l'attentat de **London Bridge** (Londres, 2017, huit morts). Les conférences de Jibril, note le rapport, « restent en ligne ».

IV. Le discours : légitimer le jihad

Le rapport analyse ensuite le discours de Jibril, thème par thème.

- **Le socle doctrinal.** Jibril part de l'unicité de Dieu (le *tawhid*), à laquelle Jibril ajoute la souveraineté législative divine (*hakimiyya*). Conséquence : les lois séculières et la démocratie deviennent de la mécréance, voire de l'apostasie.
- **Le jihad et le martyre.** Jibril érige le jihad armé en obligation individuelle et en « pur *tawhid* ». Jibril veut en faire un « terme courant, normal… sur vos réseaux sociaux, dans les mosquées ». Jibril fait du martyre un idéal éducatif : un parent qui n'élève pas son enfant pour qu'il devienne « combattant et martyr » serait « la racine du problème ».
- **La contre-société.** Jibril prescrit un islam replié sur lui-même à l'intérieur de l'Occident : isolement total via la doctrine d'« alliance et désaveu » (*al-wala wal-bara*), retrait des enfants de l'école, soumission des épouses. En 2024, Jibril lance même un projet d'« université » avec du matériel pour enfants de 3 à 10 ans.
- **L'excommunication.** Jibril déshumanise ceux qu'il juge déviants. Jibril traite les dirigeants musulmans et les savants liés aux États de « traîtres ». Jibril refuse le mot « chiites », qu'il remplace par des termes injurieux, et excommunie.
- **L'Amérique, « ennemi divin ».** Jibril fait des États-Unis « l'ennemi principal ». Voter est de la mécréance. S'engager dans l'armée américaine est une trahison de Dieu. Jibril appelle ouvertement à l'effondrement interne du pays.
- **Israël-Palestine.** Jibril fait de la cause palestinienne une obligation religieuse pour toute la communauté musulmane. La normalisation avec Israël devient une apostasie ; Jibril appelle au boycott comme forme de jihad.

V. Le paradoxe occidental, et la conclusion

Ici se noue la thèse du rapport. Jibril est comparé à des figures d'Al-Qaïda comme Anwar al-Awlaki. Mais, à la différence de ces figures, Jibril n'est jamais passé à l'action et n'a jamais quitté les États-Unis. La singularité de Jibril tient à sa formation juridique américaine. Jibril pousse sa rhétorique « jusqu'à la limite légale, sans franchir le seuil de l'incitation illégale ». Les protections constitutionnelles américaines servent à Jibril, écrivent les auteurs, « à la fois de bouclier et d'épée ». Et sa diffusion décentralisée — des étudiants qui traduisent et repackagent son message — « l'isole de toute responsabilité directe ».

Le rapport en tire un dilemme, occidental lui aussi. Les écosystèmes extrémistes ne reposent pas seulement sur des appels directs à la violence, mais sur des figures qui fournissent l'« échafaudage théologique et moral » qui les soutient. Les libertés qui protègent le débat démocratique sont précisément celles que Jibril exploite. Les auteurs invitent donc les décideurs et les plateformes à prendre au sérieux ces cadres idéologiques subtils, qui ouvrent des « chemins vers la radicalisation », et pas seulement l'incitation explicite. Jibril incarne, concluent les auteurs, « le paradoxe d'un prédicateur qui n'ordonne jamais ouvertement la violence, mais construit l'architecture théologique et morale qui la soutient ».

Ouvrage recensé

Sergio Altuna Galán et David Zimmermann, *Legitimizing Jihad: Ahmad Musa Jibril at the Boundaries of Law and Radicalism*, Washington, Program on Extremism, The George Washington University, octobre 2025, env. 43 p.

Dr Florence Bergeaud-Blackler
Anthropologue, Chargée de recherche au CNRS (HDR)
Présidente-fondatrice du CERIF - Centre Européen de Recherche et d'Information sur le Frérisme
cerif.eu

© CERIF — cerif.eu · Note de lecture n° 2026/22 · Cette note est une lecture critique ; elle ne constitue pas une qualification juridique.